

Présentation

Les représentants locaux du gouvernement, les habitants et les chefs d'entreprise de la Nouvelle-Orléans savent à quel point il est crucial de protéger cette ville qui nous est si chère et de lui redonner son rayonnement. Il vous faut par conséquent choisir un partenaire en mesure de vous apporter des conseils juridiques avisés en phase avec votre vision actuelle et future de la ville.

Le bureau de Dentons de la Nouvelle-Orléans n'a qu'un seul mot d'ordre : l'excellence. Vous avez besoin de comprendre les rouages juridiques relatifs à la construction de routes, aux éoliennes, aux installations de traitement des déchets, aux ressources marines ou aux espèces protégées ? Nous comprenons parfaitement les enjeux propres à chacun de ces secteurs.

Votre ville nous est chère. Dentons a apporté un soutien précieux au conseil municipal de la Nouvelle-Orléans sur la réduction des dépenses énergétiques grâce auquel les clients ont économisé plusieurs milliards de dollars.

Les catastrophes naturelles et celles provoquées par l'homme donnent lieu à de nombreux litiges dont les enjeux sont majeurs et qui requièrent des solutions judicieuses dans un laps de temps très court. Forts de notre expertise, nous répondons à vos attentes avec une grande réactivité.

Afin d'anticiper vos besoins et d'y répondre, nous nous concentrons plus particulièrement sur les questions liées à l'énergie, à l'environnement et aux ressources. Choisissez Dentons et tirez parti des capacités exceptionnelles en matière de réglementation de l'Etat et de la Commission fédérale de régulation de l'énergie, d'une équipe dédiée aux litiges dans le secteur de l'énergie aux excellents résultats, d'une équipe chargée du droit de l'environnement, de nombreux avocats spécialisés dans les marchés de capitaux et la finance, et d'une équipe entièrement dédiée à l'industrie pétrolière et gazière. Profitez par ailleurs de l'expertise largement reconnue de nos avocats en politique publique et affaires gouvernementales.

Le bureau de la Nouvelle-Orléans compte parmi ses clients des sociétés privées, publiques et à but non lucratif, notamment des sociétés de télécommunications, des établissements bancaires et financiers, des compagnies d'assurance ou encore l'Etat.

Pour plus d'informations sur le bureau de La Nouvelle-Orléans, vous pouvez consulter la [version anglaise](#).